

2 logements intermédiaires à La Londe des Maures !

Disponibles à partir de :

T4 : 30/10/2025

T3 : 09/11/2025

Un bailleur public met à votre disposition un logement T3 et T4 à La Londe des Maures.

- En résidence
- Logement non-meublé, **sans aucun frais d'agence**

875.77€ (charges comprises)

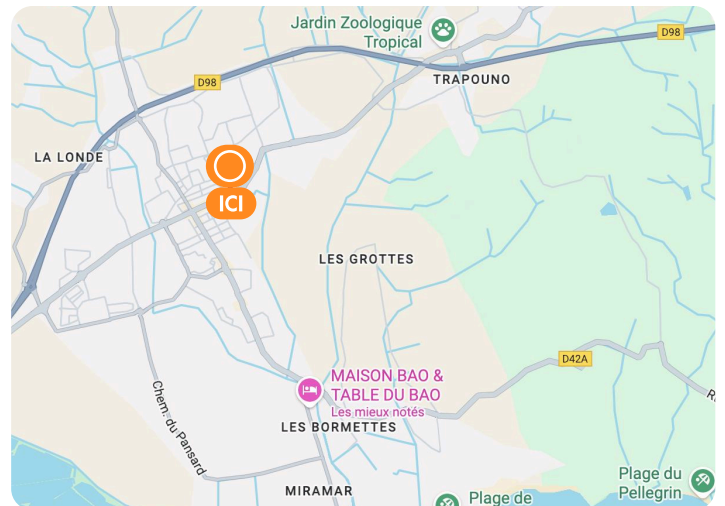
- 191.56€ de charges
- 68,00 m²
- Au premier étage

Type : T3

1086.55€ (charges comprises)

- 216.90€ de charges
- 76,00 m²
- Au premier étage

Type : T4



Comment obtenir ce logement avec Cautioneo ?

Le bailleur public fait confiance à Cautioneo et propose ces logements dans le cadre d'un partenariat. Pour pouvoir candidater, il vous faut impérativement transmettre votre dossier à Cautioneo. Voici la procédure à suivre :

1 Je demande ma Garantie locataire

Je teste mon éligibilité et transmets mon dossier en ligne pour analyse à Cautioneo, en scannant ce QR code :

Testez
votre éligibilité
gratuitement



2 J'obtiens mon Accord de Garantie Cautioneo GRATUITEMENT en -48h

Il est la preuve que Cautioneo se porte garant pour moi (valable 2 mois).

Je transmets mon Accord de Garantie au bailleur

3 UNIQUEMENT après avoir obtenu mon Accord de Garantie Cautioneo, je le transmets par mail à : Marion.JOSSE@granddelta.fr afin d'avoir des renseignements et candidater à un de leurs logements.

👉 Si le logement m'intéresse, je transmets mon dossier complet comme présenté en page 3.

4 Le bailleur accepte mon dossier

Je paye et signe mon contrat en ligne, c'est pratique ! Je peux signer mon bail et emménager 😊.

Combien coûte la Garantie Locataire Cautioneo ?

Cautioneo est une solution de garant en ligne, il se portera garant pour vous pendant toute la durée du bail, dès votre location trouvée et votre contrat Cautioneo activé.

Vous ne payez qu'une fois votre location trouvée. Le prix de votre cotisation est calculé en fonction du prix de votre loyer charges comprises

Exemple : Pour un loyer de 700€ cc, la cotisation sera de 243,60€/an (soit 20,30€/mois) pendant toute la durée du bail.

TARIF FONCTION PUBLIQUE

- 15%

~~3,5%~~

2,9%

du loyer charges comprises

Comment candidater a un des logements ?

Gagnez du temps en transmettant un dossier complet

Si vous souhaitez candidater a un des logements proposés, il vous faudra fournir un dossier complet, car le logement est soumis à conditions.



Les documents obligatoires* requis dans votre dossier

- ☐ Votre **Accord de Garantie Cautioneo***
- ☐ La **pièce d'identité en cours de validité** de chaque personne majeure*
- ☐ L'**avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023** et l'**avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024***
- ☐ Le **livret de famille*** (toutes les pages, parents et enfants et la pièce d'identité des enfants + de 16 ans)

EN CAS DE DIVORCE : Soit le Livret de famille avec la mention « mariage dissous » SOIT Jugement de divorce / SOIT pour un divorce à l'amiable attestation de votre avocat précisant « la procédure de divorce par consentement mutuel extrajudiciaire est en cours »

Suivant la situation professionnelle de chacune des personnes majeures :

Pour les salariés :

- ☐ Le **contrat de travail**
- ☐ Les **3 derniers bulletins de salaire**

Pour les professions non-salariés :

- ☐ Les **2 derniers bilans**
- ☐ L'**extrait Kbis**
- ☐ Les dernières **déclarations trimestrielles**

Pour les personnes sans emploi :

- ☐ L'**attestation France Travail/Pôle emploi** (durée des droits + 3 derniers avis de versement)

En cas de versement d'allocation :

- ☐ L'**attestation CAF ou MSA** (avec montant des prestations + simulation de droits APL)

En cas d'invalidité :

- ☐ La **notification Pension d'invalidité** (avec montant perçu)

En cas de retraite :

- ☐ Les **justificatifs retraite**
- ☐ Les **justificatifs des complémentaires**

Suivant la situation d'hébergement :

Si vous êtes locataire :

- ☐ L'**attestation de loyers à jour** (mentionnant que vous êtes à jour des loyers et sans dettes)
- ☐ Les **3 dernières quittances de loyer**

Si vous êtes hébergé :

- ☐ L'**attestation d'hébergement**
- ☐ La **copie de la carte d'identité de l'hébergeant**
- ☐ Le **justificatif de domicile de l'hébergeant** (captures eau ou téléphone ou électricité)

Si vous étiez propriétaire :

- ☐ Le **compromis de vente / l'attestation notariale et attestation de mise à jour des crédits immobiliers**